

Lalumière, R. et Thibault, M. (1988) *Les forêts du parc national de la Mauricie*. Québec, PUL, Études écologiques, no 11, 495 p.

Pierre Grondin

Volume 34, numéro 91, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022092ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022092ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

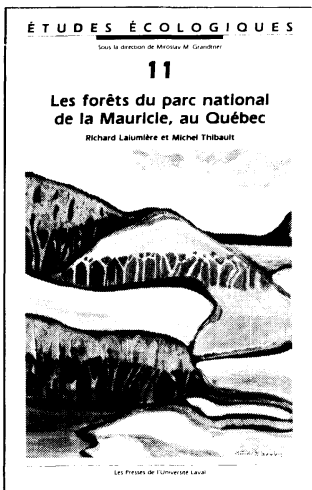
0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Grondin, P. (1990). Compte rendu de [Lalumière, R. et Thibault, M. (1988) *Les forêts du parc national de la Mauricie*. Québec, PUL, Études écologiques, no 11, 495 p.] *Cahiers de géographie du Québec*, 34(91), 110–111.  
<https://doi.org/10.7202/022092ar>



LALUMIÈRE, R. et THIBAUT, M. (1988) *Les forêts du parc national de la Mauricie*. Québec, PUL, Études écologiques, n° 11, 495 p.

Ce travail s'inscrit dans la longue lignée des travaux de description phytosociologique réalisés sous la gouverne de Miroslav M. Grandtner (Faculté de foresterie, Université Laval) depuis maintenant plus de 20 ans. Il s'agit essentiellement de thèses de maîtrise présentées suivant un plan relativement fixe et formé des chapitres suivants : méthodes ; cadre écologique ; description des groupements végétaux ; discussion et synthèse-conclusion. De telles études nécessitent plusieurs années de travail assidu au cours desquelles les auteurs doivent apprendre à maîtriser un ensemble de notions relatives à la classification phytosociologique (détermination d'associations végétales), à la pédologie, à la géomorphologie et à la flore. Le produit final constitue un document de base riche en informations intéressantes pour les naturalistes et utile aux gestionnaires.

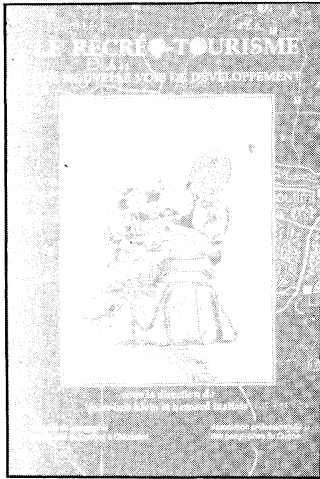
L'ouvrage de Lalumière et Thibault peut être qualifié de très bonne étude phyto-écologique. La présentation est soignée, le texte se lit bien et la classification repose sur de nombreux relevés de terrain bien regroupés en diverses associations végétales. Ces dernières sont également appuyées d'une description détaillée. De plus, la subdivision du parc en secteurs homogènes relativement à l'origine, à la composition et à la distribution des groupements végétaux, de même qu'à la topographie et à la nature des dépôts de surface, demeure originale. La section portant sur le dynamisme des formations végétales est bien présentée et suit les concepts avancés par Blouin et Grandtner en 1971 (les phases écologiques composant une série de végétation croissent sur divers dépôts et drainages).

Nous notons toutefois un manque d'éléments synthèses qui permettraient au lecteur d'acquérir rapidement une vue d'ensemble du parc national de la Mauricie. Un cheminement mettant à profit l'héritage de Michel Jurdant à propos des notions de régions écologiques, de districts écologiques, de types écologiques et de phases écologiques serait possiblement apprécié. À cela pourrait s'ajouter un tableau synthèse des associations végétales et de leurs principales caractéristiques physiques (dépôt, drainage, etc.). Le statut du parc dans un contexte provincial nous apparaît ambigu : s'agit-il d'un territoire appartenant au domaine climatique de l'érablière à bouleau jaune (p. 186-187) ou à « la zone de transition entre les forêts décidues plus méridionales et la forêt boréale plus au nord » (p. 191) ?

Dans le cadre d'éventuelles études écologiques, il pourrait s'avérer intéressant de rendre les données de base et les résultats plus accessibles à d'autres utilisateurs, dont les forestiers, par l'emploi de notions familières avec ce domaine d'étude, notamment les types forestiers, les groupements d'essences, les classes de densité et les classes d'âge. De plus, les longues sections portant sur la description des groupements végétaux et dont la lecture est passablement ardue pourraient être éliminées des publications au profit d'une synthèse mieux orchestrée. Enfin, dans

le contexte des années 1990, de telles études ne pourraient laisser pour compte les récents développements en écologie numérique.

Pierre GRONDIN  
 Ministère de l'Énergie et des Ressources  
 Québec



KLEIN, Juan-Luis et MALTAIS, Bernard éd. (1989) *Le récréo-tourisme. Une nouvelle voie de développement*. Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, module de géographie et Association professionnelle des géographes du Québec (APGQ), 147 p.

On connaît assez bien l'importance économique du tourisme au Québec, mais le phénomène présente aussi d'autres aspects tout aussi fondamentaux (notamment d'ordre social, culturel et environnemental) qui ont été beaucoup moins étudiés. Or, cette lacune vient d'être comblée en partie, grâce à la parution toute récente d'un ouvrage qui examine ces divers aspects à travers différentes régions. *Le récréo-tourisme. Une nouvelle voie de développement* est constitué d'un recueil de textes communiqués par 11 intervenants lors du congrès annuel de l'Association professionnelle des géographes du Québec, tenu en octobre 1988 à l'Université du Québec à Chicoutimi.

En introduction, les éditeurs nous rappellent d'abord les effets négatifs du tourisme traditionnel : inaccessibilité, pour les populations locales, aux ressources mises en valeur à des fins de consommation touristique ; détérioration de la qualité de vie et marginalisation de ces communautés à cause de l'investissement massif, en milieu urbain, des infrastructures d'accueil. Sont ensuite suggérés les défis d'un récréo-tourisme innovateur qui devrait tenir compte de la « convergence de deux types de population, l'une connue, la population locale, et l'autre inconnue, les touristes » (p. 10).

Dans la première contribution, *Le développement des régions du Québec : esquisse d'une politique quinquennale*, Louis-Marie Bouchard, constatant que mission n'a pas été accomplie, soutient qu'un prochain plan d'action (1993-1998) devrait être basé sur une évaluation des conditions qui prévalent dans un avenir prévisible, de même que sur l'étude de certains thèmes privilégiés : tertiarisation de l'économie, vieillissement de la population, émergence des solidarités locales et rurales qui se sont exprimées à travers les schémas d'aménagement des municipalités régionales de comté (MRC), modernisation des infrastructures publiques (transports, éducation et santé), mondialisation des échanges, amélioration des communications centre-périphérie, immigration, qualité de la vie et, enfin, émergence, en région, de nouvelles industries.